



ELLIANT

(Elgent, Eljent, Elyant)

La plus ancienne forme du nom de cette paroisse, *Elgent*, nous est donnée dans le Cartulaire de Quimperlé, d'abord dans la donation de *Ros amand*, à la fin du XI^e siècle, par le comte Alain, où il est noté que cette terre est située sur les limites de deux plous : *Duarum Plebium, Elgent videlicet et Fuenant*; en effet, Locmaria-an-Hent, ancienne trêve d'Elliant, aujourd'hui en Saint-Yvi, se trouve près de Logamand, et le même Alain, comte de Bretagne, le 12 Avril 1107, donnait au monastère de Sainte-Croix de Quimperlé la terre de Killicaduc, aujourd'hui Quilligadec, en Locmaria-an-Hent, *in Elgent*. Cette terre valait quatre mesures ou chopines de miel, *quatuor ciathos idest hanafat mellis*.

En 1210 (Cart. Quimper, n° 19), le comte de Thouars, en réparation de ses entreprises sur le domaine de l'Évêque de Quimper, promet 60 sous de rente dans la paroisse d'Elgent.

RECTEURS D'ELLIANT, AVANT LE CONCORDAT

1350. Yves Penboul; mentionné au Cartulaire de Quimper comme ayant fondé son anniversaire à la cathédrale.

1390. Jean de Carvan (Archives vaticanes).

1394. Alain de Penquennec ; devient chanoine de Quimper à la mort de Rioc de Lestuhan (Arch. vat.).

1405. Jean de Tréanna, recteur et chanoine de Quimper.

Le 23 Décembre 1433. Lettres du duc Jean V (2.130), par lesquelles, « pour les loyaux services que Yvon de Tréanna et Jean de Tréanna, son fils, ont faicts depuis longtemps, en plusieurs manières, il affranchit et exempte en perpétuel, de tous fouages et subsides, dix estagers des villages de Tréanna, Roch et Penno-guerner, en Elliant. »

1496. Les archives départementales possèdent un rôle des dîmes d'Elliant avec le nom des laboureurs qui y sont sujets (G. 319).

Le dimanche 18 Septembre 1502, au prône de la grand'messe, se présenta noble homme Jean Keredec, seigneur temporel de Keredec, de la paroisse d'Elyent, qui représenta aux paroissiens assemblés, que, depuis longtemps, et du consentement des dits paroissiens, il avait fait poser ses armes en signe de noblesse, « *armorum intersignia in signum nobilitatis*, » dans la fenêtre de la chapelle de Sainte-Catherine, au côté septentrional de l'église paroissiale ; or, depuis peu de jours, il a appris que des malveillants, « *malefactores* », avaient menacé de briser ses armes ; aussitôt, il avait obtenu

un mandement de l'Official de Quimper, défendant de commettre cet attentat; « mais comme vendredi dernier, à l'audience de l'official, Christophe Mahaut, au nom de Philibert et d'Yvon Le Gall, procureurs de la fabrique, avait essayé, sans le consentement des paroissiens, d'arrêter l'effet de la défense portée par l'Official, Jean Keredec vint lui-même demander aux paroissiens s'ils retirent le consentement qu'il leur a donné d'avoir ses armes en leur église comme par le passé; sur quoi les paroissiens déclarèrent le trouver bon, et défendirent à Yves Le Gall et Philibert Le Gall, procureurs de la fabrique, d'inquiéter le Sr Keredec dans le maintien de ses armes, comme elles l'étaient par le passé ». (Extrait de l'original latin se trouvant aux Archives départementales.)

1529. Louis de Kergoët; recteur d'Elliant au commencement du xvi^e siècle, résigna en faveur d'Olivier Kermahec, après avoir fondé une chapellenie à être desservie sur le maître-autel de la paroisse par un collège de sept chapelains; tous les jours, un des chapelains devait chanter une messe répondue et servie par les six autres.

1529-1544. Olivier Kermahec, qui était également recteur de Laz, Langonet, Châteauneuf et Saint-Hernin; il mourut le 23 Octobre 1544.

1544-1549. Jean Chesvin, qui résigna en 1549.

1573. Décès d'Olivier Rivelan.

1573. Jean Toullalan, chanoine de Quimper.

1574. Septembre. Tanguy de Bodigneau, archidiacre de Quimper, recteur d'Elliant.

1580. Yves Le Pennec.

1596. Jean Gouvain.

1601. Louis Le Madec.

1602-1605. Jean Séguin, né à Billom, en Auvergne, doc-

teur en théologie de la faculté de Paris; Mgr de Liscoat, évêque de Quimper, l'ayant choisi comme théologal, lui donna, en 1602, la chapellenie de Saint-Gilles, qui se desservait, à la cathédrale, sur l'autel de la *Chandeleur*, aujourd'hui autel des Trépassés. Il fut pourvu également de la paroisse d'Elliant, qu'il résigna le 23 Janvier 1605, avec réservation d'une pension de 100 écus sur les revenus de la paroisse.

M. Ropartz, dans ses *Etudes sur quelques ouvrages rares de Bretons*, nous dit que Jean Séguin est l'auteur d'un ouvrage intitulé *En attendant mieux*, imprimé à Nantes, en 1609, par Luc Robert, et d'un livre de controverse contre Calvin.

Dans l'épître dédicatoire d'un de ses ouvrages, il dit à l'Evêque de Quimper: « Bien que, pour l'occasion que vous scavez, je me sois, non sans regret, déchargé de cette charge (de théologal), si ne me suis-je pas pourtant retiré de votre service et diocèse, que non obstant mon absence, je n'y aie perpétuellement le cœur ». Il devint, en 1605, official et prévôt de l'église de Guérande.

1606-1621. Hervé Hader, recteur, qui, le 4 Mars 1607, sur le registre des baptêmes, après un acte rédigé en latin, trouve bon de traduire son nom breton et signe *Herveus Seminator; Hader, le semeur*.

En 1612, l'extrait suivant des registres ou greffe de la Cour et juridiction royale de Conq, Fouenant et Rosporden (Arch. dép.), nous apprend que la famille de Plœuc était chargée, à raison, sans doute, de son alliance avec les Tréanna (Jeanne de Plœuc ayant épousé, en 1476, Charles de Tréanna) de payer la rente de 60 livres tournois due aux sept chapelains de la chapellenie fondée en 1529 par le recteur Louis de Kergoet.

*Extrait des registres du greff de la Cour et juridiction royalle
de Concq, Fouesnant et Rospreden, 1612.*

« Faisant droict au procès pendant en la Cour de Concq Foenant et Rospreden entre Missires Hervé Le Hader, Pierre Colliou, Sébastien Penglaou, Yves Jaouhen, Alain Le Bleiz, Jean Kerrum et Christophe Le Gal, prestres demandeurs, d'une part ;

« Et Anne-Mauricette de Goullayne, curatrice de H^t et puissant Sébastien de Plœuc, son fils, seigr du dit lieu, du Tymeur, de Kervegant, etc., deffenderesse, d'autre part ;

« La demande des demandeurs du 10 Janvier dernier par laquelle, comme chapelains de la chapellenie fondée en l'église paroissiale Dellyant par feu noble et venerable missire Louis de Kergouet, vivant recteur du dit Delliant, ils concluent a ce que la deffenderesse soit condenpnée leur payer les arrerages ou restaux de la somme de 20 escus faisant 60 livres tournoys par an pour treize ans et continuer à l'advenir le payement de la dite rente annuellement. »

1621-1634. Henri Guilloroux, recteur ; c'était, sans doute, le parent du J. Guilloroux, S^r de Penannech, fabrique, dont le nom est inscrit, avec la date de 1660, à la partie supérieure, côté Sud, du porche qui est sous le clocher.

Il y a, dans les registres paroissiaux, une lacune, de l'année 1618 à 1632, ce qui ne nous permet pas de dire au juste quel fut le recteur qui, de fait, prit possession de la paroisse à la mort de Hervé Hader ; il y eut

deux compétiteurs qui se disputèrent la paroisse. Cependant, dès 1632, avant la conclusion du différend, nous trouvons la signature de Henry Guilloroux, recteur d'Elliant, ce qui nous fait présumer que, dès le début, il avait pris possession. Voici à quelle occasion s'était élevé ce conflit.

La paroisse d'Elliant ayant vaqué, le 24 Janvier 1621, par la mort de Hervé Hader, la nomination du successeur revenait au Pape, qui avait en Bretagne le droit de nommer aux bénéfices, neuf mois sur douze, dans le principe, puis, par concession, six mois sur six à l'alternative, c'est-à-dire que si le bénéficiaire mourait en Janvier, le Pape désignait le successeur ; s'il mourait en Février, la nomination appartenait à l'Evêque et ainsi de suite à l'alternative des mois. Dans la circonstance donc, la nomination du Recteur d'Elliant appartenait au Saint-Siège ; mais il arriva que Grégoire XV mourut quatre jours après le Recteur d'Elliant, c'est-à-dire le 28 Janvier, et son successeur, Paul V, élu le 10 Février et couronné le 14 Février, ne donna la paroisse d'Elliant à Henri Guilloroux que le 7 Mars 1621.

Malheureusement, dans l'intervalle, l'Evêque de Quimper, pensant que le droit de nomination du pape avait péri par le décès de Grégoire XV, et n'était pas transmissible à son successeur, Paul V, désigna, pour recteur d'Elliant, un chanoine de la cathédrale de Quimper, Messire Alain-Gilles du Perron, grand chantre, par provisions datées du 24 Février 1621. De là, un procès qui dura près de quatorze ans, et qui se termina, sans doute, par un arrêt du *Grand Conseil*, du 8 Octobre 1634, déboutant Gilles du Perron de ses prétentions, d'autant plus que, lors de sa nomination, il n'était pas prêtre, « qu'il a d'autres benefices et n'entend l'idiome

de la basse Bretagne où est assis le dit bénéfice » (1). Toujours est-il que Henri Guilloroux conserva la paroisse d'Elliant jusqu'en 1654, qu'elle passa à son neveu Pierre Guilloroux, originaire, comme son oncle, du pays même.

1654-1674. Pierre Guilloroux, neveu du précédent recteur, lui succéda sans contestation. Nous trouvons sur les registres la note suivante, qui nous montre en vigueur, au xvii^e siècle, l'institution des conférences ecclésiastiques.

« Ce jour, sixiesme Juin 1669, j'ai, recteur d'Elyant, tenu la conférence de mes prêtres :

« Dom Jean Laouënan, excusé ;

« Dom Jean Aouel, excusé ;

« Les pretres de S^t Ivy, deffaut.

« Arresté suivant les statuts de Monseigneur de Cornouaille que deffense est faicte à tout prestre d'absoudre les cas réservés dans la bulle des quinze vingt aveucles et Hôtel-Dieu, sans pouvoir exprès. »

Pierre Guilloroux mourut le 3 Décembre 1674.

1674-1678. Guillaume Bocou ; il était chanoine de Quimper, et pourvu de la prébende de Beuzec-Cap-Sizun, qu'il résigna, en 1674, pour devenir recteur d'Elliant et chanoine honoraire.

1678-1688. Nicolas Gourvinne.

Le 16 Février 1688, le registre rapporte l'acte de mariage de Guillaume Laurans et de Catherine David, célébré par « Noble et puissant Maurice de Tinténiaç, chevalier seigneur de Tréanna, de Kervatous et autres lieux, premier juveigneur des bannerets de Tinténiaç,

(1) Les arrêts touchant ce procès, extraits par copie collationnée des Archives nationales, nous ont été obligeamment communiqués par M. de Villiers du Terrage de Kerminy, auquel nous empruntons également les extraits des registres paroissiaux d'Elliant.

Kenmerch, premier prééminencier de cette paroisse, lieutenant de cavalerie, de l'arrière ban du ressort de Conq, Fouesnant et Rosporden ». Il signe au registre : « Maurice de Tinténiaç, prêtre ».

1688-1708. Jean-Louis de Kervenozaël.

« Ce jour premier de Septembre 1710, ont été bénites et nommées deux cloches, l'une, pesante de 615 livres, nommée par Messire Sébastien Mahé, chevalier seigneur de Kermorvan, et dame Anne de la Roche, dame de Kerstrat, parrain et marraine ; et l'autre, qui pèse 272 livres, nommée par Messire Louis-René de la Marche, chef de nom et d'armes, et dame Anne Marie Le Livec, dame de Kerminy ; la première pour servir à la chapelle du Rosaire, nommée *Marie Anne Sébastienne*, et la seconde, pour servir à la chapelle de S^t Guennel, nommée *Anne Louise Guennel*. La bénédiction faite par Missire Germain Floc'h, prêtre, par permission de l'Evêque, en présence de N. et V. Missire Jean Louis de Kervenozaël, S^r recteur d'Elliant, et des sousignés :

« Anne de la Roche ; Anne Marie Le Livec du Kerminy ; Louis René de la Marche ; Sébastien Maurice Mahé de Kermorvan ; de Kerguern Kermorvan ; Anne Joseph de Tréanna ; Suzanne Mahé ; Joseph de Treouret ; Kermorvan Mahé le vieux ; de Landanet ; Dulezlo Le Pappé ; Guillaume Cuhuillic, recteur de Tourn ; René Le Flao, curé d'Elliant ; Barbé Philippe, curé de Rosporden ; Le Roux, Francès ; Kervenozaël, recteur d'Ellyant ; Germain Floc'h, prêtre. »

1712-1726. Goulvin Pervez.

« Ce jour, 1^{er} de May 1712, a esté bénite, par le sousigné Floc'h, curé d'office par commission de M^{sr} l'Evêque de Quimper, une cloche pour servir à la confrérie du Rosaire située dans l'église paroissiale d'Ellyant,

pesante 709 livres, laquelle a esté nommée *Marie Rose Jan Marguerite*, par Jean Madec, du village du Cosquer, fabrique de la dite confrérie, et par Marguerite Quéméré, femme et espouse d'honorable homme Christophe Le Flao de Keryannic, par commission d'escuyer Gilles Harquin, S^r de Kerourien, et de Dame Marie Rose de Tinteniach, son épouse, dame foncière de Treanna.

« Germain Floch, curé d'office ; René Le Flao, prêtre ; Jean Baptiste de Landanet, prêtre ; Jean Le Borgne, prêtre ; Augustin Le Masson, prêtre ; Alain Laurans, prêtre ; Alain Le Messager, prêtre ; Guillaume Bourbigou, prêtre ; Christophe Le Flao ; Raoulin. »

27 Septembre 1726, funérailles de Golven Pervez, recteur, présidées par François-Hyacinthe de la Hays, docteur de Sorbonne, vicaire général de Cornouaille, recteur du Grand-Ergué, archidiacre de Poher. Assistent : Péan, recteur de Melgven ; Philippe, curé de Rosporden ; Louis Michelet, curé de Saint-Yvi ; Le Brigant de Kergalet, prêtre ; Laurans, curé d'Elliant.

1727-1731. Jacques Pathelin ; ne prit possession que le 17 Août 1727, quoique nommé dès l'année précédente ; il était originaire de Port-Louis, et fut pourvu en Cour de Rome ; au mois d'Avril, il permuta Elliant pour la paroisse de Marzan, au diocèse de Vannes, dont était titulaire Yves Le Roux, originaire de Sizun, évêché de Léon, qui devint recteur d'Elliant.

1731-1740. Yves Le Roux ; avait été pendant vingt-deux ans, recteur de Marzan, au diocèse de Vannes ; il mourut à Elliant, âgé de 62 ans, et fut inhumé le 30 Juin 1740.

1740-1754. Louis de la Marche ; de la famille des de la Marche de Kerfort de Lezergué ; il avait été recteur d'Esquibien.

Le 25 Avril 1741, on inhumait les restes de Marguerite David, brûlée dans un incendie à Kerénarc'haît.

Le 16 Mai de la même année 1741, en l'absence du Recteur, les prêtres de la paroisse consignent au registre un acte de rébellion à l'arrêté défendant les inhumations dans les églises.

« L'an 1741, le 15 May, est décédé, au bourg paroissial d'Elyant, Jean Le Masson, âgé d'environ 35 ans, après avoir reçu les sacrements, et le lendemain 16, son corps a été porté dans cette église par Gilles Viot, Germain Martin, Thomas Hénaff et Jean Buls, tous habitants de ce bourg, suivis de plusieurs autres personnes. En l'église arrivés, et les prières accoutumées commencées pour le repos de l'âme du dit feu Jean Le Masson, un nommé François Le Masson, frère du défunt, a percé dans l'église et au chœur du Rosaire pour y enterrer le cadavre, par rebellion aux arrêtés de la Cour, non obstante toute opposition à luy faite par moi signé Curé, et ensuite par Jean Le Hars, général et d'armes, de la part du Roy et autorisé de justice, sans qu'il ait voulu discontinuer, ce qui nous a obligé d'interrompre les prières de l'église et de nous retirer, ce qu'a fait la plupart du convoi, et le dit François Le Masson, aidé de Marie Le Mercier, femme du défunt, a enterré le corps dans l'église ; dont acte.

« Signé : P. F. Jaouen, prêtre ; Abiven, prêtre ; Daniel ; Kermoalic ; Le Moign, prêtre, curé. »

Le 24 Septembre 1754, vers les 3 heures de l'après-midi, a été inhumé dans le cimetière d'Elliant le corps de N. et D. missire Louis-Joseph de la Marche, licencié en Sorbonne et recteur d'Elliant depuis environ 15 ans, décédé le jour précédent, environ deux heures après midi, dans son presbytère, d'une révolution de goutte, après 4 jours de maladie, environ la soixantième année

de son âge ; les funérailles ont été célébrées par N. et D. missire Dugua, recteur du Grand Ergué, Conanou, curé de Cadol, Le Roy, curé, et Rigallou, prêtre de Rosporden, Coquil, curé de Saint-Yvi, Créoff, curé de Locmaria, Jaouen, curé, Le Gall, Quéré, Garec et Tessier, prêtres, d'Elliant. Signé : Le Roy, curé. »

1756-1773. P. A. Kervégan de Suassee ; avait été recteur d'Ergué-Gabéric, dont il conserva, croyons-nous, la direction, en 1765. Le Bureau ecclésiastique du diocèse le députa à l'assemblée paroissiale de Tours, et lui alloua à cet effet une somme de 300 livres.

1773-1780. Yves Le Guillou ; avait été pendant dix ans secrétaire de l'Evêché, sous l'épiscopat de M^{sr} Farcy de Cuillé, puis promoteur du diocèse durant le court épiscopat de M^{sr} Grossoles de Flamarence ; aussi, lors de la nomination de M^{sr} de Saint-Luc à l'Evêché de Quimper, se crut-il autorisé à lui écrire pour le mettre au courant des affaires du diocèse, le séminaire, la direction des retraites, les nominations à faire. Ses lettres, fort intéressantes, sont conservées aux archives départementales ; elles entrent dans beaucoup de détails sur les objets que Sa Grandeur trouvera à l'Evêché, et ceux qu'il devra se procurer avant d'arriver à Quimper ; c'est ainsi que, le 31 Juillet 1773, il écrit : « Vous devriez acheter, chez M. Chomel, à Paris, ou demander à M^{sr} le cardinal de la Roche Aimon, des pastilles de *Longuent divin* pour les pauvres de votre diocèse ; j'ai vu plus d'une fois que feu M^{sr} de Cuillé en recevait de la part du Roy, par les mains de M^{sr} d'Orléans. »

La paroisse de Crozon est vacante, et le Curé d'Elliant se croit autorisé à donner son avis sur le choix du nouveau recteur : « J'ai appris que Monseigneur a demandé à MM. ses grands vicaires les noms des trois

meilleurs sujets de son diocèse pour la cure de Crozon, et qu'ils ont nommé cinq gentilshommes, et témoigné qu'ils donnaient la préférence à M. l'abbé d'Oixant ; effectivement, il la mérite sur les quatre autres sans contestation ; c'est un excellent ecclésiastique et un des plus capables qui soit dans votre diocèse » (Février 1774).

Le Curé d'Elliant semble engager le nouvel Evêque à résider plutôt dans sa maison de campagne de Lanniron qu'au palais épiscopal de Quimper. « M^{sr} de Cuillé, écrit-il, depuis bien des années, habitait presque toute l'année le château de Lanniron, parce qu'il y avait à lui tout son temps pour vaquer au gouvernement de son diocèse, au lieu qu'en ville il était importuné par des visites inutiles dès sept heures du matin. »

Le ton de ces lettres, d'un caractère si intime, ne pouvait faire prévoir que, peu d'années après, dès 1776, les rapports entre le nouvel Evêque et le Curé d'Elliant se seraient tendus au point d'avoir recours aux tribunaux pour trancher le différend qui les divisait.

A l'occasion des visites pastorales, l'Evêque prélevait un certain droit en argent, dit droit de procuration et de cens, sur toutes les paroisses visitées et celles qui étaient convoquées au lieu de la visite, car alors surtout l'état des routes rendait bien des paroisses inaccessibles au carrosse épiscopal. Or, le Curé d'Elliant, qui se piquait d'être versé dans le droit canonique, se permit de faire observer à l'Evêque que cette perception ne lui paraissait pas justifiée ; car le droit de procuration est un droit dit de *Pastum*, c'est-à-dire le droit pour l'Evêque d'être hébergé lui et sa suite aux frais de la paroisse qu'il visite ; mais il ne peut exiger ces frais des paroisses convoquées et où il ne se rend pas de fait.

Dans un long mémoire, conservé aux Archives départementales, l'Evêque fait d'abord observer, que, moins que tout autre, le Curé d'Elliant devrait protester contre l'usage établi à Quimper de percevoir ce droit de procuration sur toutes les paroisses du diocèse même simplement convoquées à la visite, car pendant dix ans qu'il a été secrétaire de l'Evêché, il ne s'est fait aucun scrupule de le percevoir pour son Evêque ; de plus, il devrait savoir que le droit perçu sur les paroisses visitées et convoquées à la visite n'est pas, dans le diocèse, un droit à proprement parler de procuration et de *pastum*, qui n'a jamais été contesté par les recteurs visités, mais un droit de *cens* ou droit cathédralique perçu à l'occasion de la visite ; or, ce droit, l'Evêque peut le percevoir sur tous les bénéfices de son diocèse, pour l'honneur de son siège, sans en faire la visite ; seulement, à Quimper, on a trouvé toujours plus commode de le percevoir à l'occasion de la visite, ce qui a donné lieu de confondre ces deux droits distincts de *procuration* et de *cens*.

La question s'envenima si bien que, lors de la visite de Monseigneur à Elliant en 1776, le Curé ne vint pas au-devant de lui pour le prendre sous le dais ; nous l'apprenons d'une consultation du sieur Drouin, donnée le 16 Avril 1777, dont voici un extrait (G. 196) :

« Les Evêques ont, en France, lorsqu'ils sont en visite, l'honneur du poêle. Par arrêt du Conseil d'Etat du 19 Janvier 1651, il est ordonné que tous les Evêques du Royaume sont reçus, aux entrées et visites dans les villes de leur diocèse, conformément au pontifical et cérémonial des Evêques, et est enjoint aux consuls et magistrats de les recevoir avec leurs robes, chaperons et livrées consulaires et de leur porter le poêle partout où il conviendra. Le clergé se rendra au-devant de

l'Evêque avec la croix et le poêle, à l'entrée du bourg paroissial, dont il va visiter l'église. La contestation de ce droit à Monsieur l'Evêque de Quimper de la part du Recteur d'Elliant, lors de la dernière visite de la paroisse, est blâmable ; le droit ne dépend pas du lieu où le prélat descend, pourvu qu'il ne soit pas trop éloigné de l'église, auquel cas le clergé serait tenu de l'attendre à l'entrée du bourg. »

1780-1788. Michel-Jean-Alexandre Laënnec, de Penit-corre ; avait été recteur de Loctudy ; il était docteur en Sorbonne et fils « de Maître Michel Marie Alexandre Laënnec, avocat en Parlement, conseiller du Roy, maire été de Quimper, receveur des décimes du diocèse, veuf en 1^{res} noces de Jeanne Catherine Huchet de Kerourein, et époux en secondes noces de Hyacinthe des Landes », qui mourut, à l'âge de 68 ans, en son hôtel, à Quimper, le 31 Octobre 1782, et inhumé, le 1^{er} Novembre, dans l'enfeu dépendant de la terre de Kerlouarnec, dans l'église de Ploaré, le corps étant présenté par son fils, D. et V. M. Michel Jean Alexandre Laënnec, recteur d'Elliant (actes de Ploaré).

En 1788, le Recteur d'Elliant permuta la cure pour un canonicat à Tréguier, que possédait l'abbé Guino, qui devint recteur d'Elliant. M. Laënnec fut déporté en Angleterre, et mourut, en 1802, d'une chute de voiture, comme il se mettait en route pour revenir en France.

1788. Jacques-Louis Guino, né à Guingamp en 1734, chanoine de Tréguier depuis 1761, devint recteur d'Elliant. La pièce suivante nous donne tous ses titres :
« Le 26 Octobre 1788, je soussigné, Jacques-Louis Le Guino, recteur d'Elliant, licencié en droit civil et canon, chanoine honoraire et ancien officiel du diocèse de Tréguier, chanoine honoraire et ancien vicaire gé-

néral de celui de Cahors, ai fait, par la permission de Mgr l'Evêque de Quimper, la bénédiction solennelle d'une cloche nouvellement fondue par ordre du général de la paroisse d'Elliant, représenté par Henri Le Guiader et Laurent Costiou, fabriques en charge, à la quelle Messire François de Kerjean, comte de Kerjean, chevalier des ordres du Roy, ancien capitaine de ses vaisseaux, et demoiselle de la Lande, dame de Calan, à la prière du dit Sr Recteur et du général de la paroisse, ont imposé le nom de *Françoise Marie*, ainsi que leurs armes, de tout quoi ils ont signé le présent registre avec MM. les prêtres, fabriques et autres personnes respectables qui ont assisté à la cérémonie.

« S. de la Lande de Calan ; de Kerjean ; Papin de Calan des Landes ; Jallais ; Délioux ; de la Lande de Calan ; Le Guillou Penanros ; Marie Josephe Le Bonniec du Creyou ; Bataille ; J. Codu, curé d'Elliant ; G. Le Guellec, curé de St-Yvi ; J. J. Guillo, curé de Rosporden ; P. Diquélou, prêtre ; Brisson, prêtre ; H. A. Le Meur, prêtre ; Henri Le Guyader, fabrique ; François Le Meur ; Laurent Costiou, fabrique ; Guino, recteur d'Elliant. »

Guino, nommé député à la Constituante, en 1789, « émit des principes téméraires, aussi opposés au gouvernement qu'à la religion catholique » (Arch. Evêché).

Il prêta serment à la Constitution, quitta sa paroisse d'Elliant pour devenir, à la mort d'Expilly, président du *presbytère* ; il se rendit, à Paris, au Concile national de 1798, où il se donna le titre d'*archiprêtre* ; il figure au synode d'Audren, en 1800, en qualité de secrétaire. Au Concordat, il fut nommé curé de Recouvrance, mais malgré ses talents extérieurs, il n'inspirait pas grande confiance à ses confrères, et l'un d'eux, M. Ber-

nicot, écrit à l'Evêché, en 1805 : « Cè curé n'admet point la tradition ; je l'ai entendu dire qu'il n'admettait que l'ancien et le nouveau Testament, et que tout ce qu'on débitait de plus était des rêveries ». Il mourut subitement, le 27 Septembre 1807, à 8 heures du soir. « Je n'ai rien vu de si prompt, » écrit son vicaire, annonçant cette triste mort.

*
*
*

M. Jean Codu ; né à Plozévet en 1754, prêtre en 1780, était vicaire d'Elliant au moment de la Révolution ; il n'imita pas l'exemple de son recteur, et rendit les plus grands services dans sa paroisse en se tenant caché jusqu'à ce qu'il dût se soumettre à la déportation en partant de Lorient pour l'Espagne, le 3 Octobre 1797 (du Chatellier), en compagnie de l'abbé Alain Le Floc'h, né à Plonévez-Porzay, le 1^{er} Novembre 1763, et qui, ordonné prêtre à la veille de la persécution, le 21 Septembre 1790, put rendre service dans le pays en se cachant pendant quatre ans ; mais arrêté en 1794, il fut déporté en rade de l'île d'Aix, sur le *Wasington*, et libéré à Saintes en 1795, il vint se joindre à M. Codu pour donner les secours spirituels à la paroisse d'Elliant, jusqu'au moment où tous deux devront s'embarquer à Lorient pour l'Espagne, le 3 Octobre 1797. En résidence à Palencia, M. Le Floc'h écrit, le 14 Janvier 1798, à M. Boissière, exilé également en Espagne, pour le tenir au courant de ce qui s'est passé sous leurs yeux à Quimper, pendant la Terreur ; après avoir raconté la mort de MM. Riou, recteur de Lababan, Le Coz, recteur de Poullaouen, Rolland, recteur de Trébivan, et Raguénès, curé de Landudec, ils font un récit de leurs travaux à Elliant, en 1796-1797. « Il y

aura deux ans, au Carême, nous passâmes, mon compagnon (M. Codu) et moi, quatorze nuits de suite à confesser, ne nous couchant qu'à 5 heures du matin. Nous avions auparavant passé et passâmes depuis bien d'autres nuits, mais pas autant de suite. Dans les temps qui semblaient annoncer le calme, on était plus hardi, sans cependant se fier ; quelquefois, alors, on allait de jour aux malades et on confessait les bien portants, mais avec de telles précautions que les pauvres et autres qui venaient dans les villages ne pouvaient s'en apercevoir : on y venait à la dérobée et on se cachait quand on était arrivé.

« L'année dernière (1797), nous fîmes, M. Codu et moi, le tour de la paroisse d'Elliant, pendant six semaines, confessant de jour ceux qui voulaient. Tous furent prévenus. A Pâques, nous vîmes les anciens aristocrates et les bien revenus. Pendant l'octave du Sacre, nous fîmes encore une petite tournée ; nous ne confessâmes pas tant alors, car, chaque jour, nous changions de parage afin de donner la messe, pendant la huitaine, à tous les quartiers de la paroisse.

« Nous avons été ainsi, pendant six mois, disant la messe, faisant une petite instruction tous les dimanches et fêtes, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, et cela presque toujours dans les chapelles, mais toujours de nuit, de manière que le peuple pût être de retour chez lui avant le jour. Quand nous allions aux malades, que nous baptisions ou mariions, nous ne manquâmes jamais d'instruire les présents des erreurs du temps, du triste état de ceux qui suivaient et avaient suivi les intrus ou jureurs, sans s'être reconnus, et de l'abîme dans lequel ils se précipitaient. Ces petites instructions familières avaient du succès et convertissaient plusieurs personnes. Aussi, les endroits où il

y a eu des prêtres catholiques sont infiniment meilleurs que les autres ; l'expérience le prouve. (Arch. Evêché.)

Après le Concordat, M. Codu demeura vicaire d'Elliant, et mourut avec ce titre, en 1827, à l'âge de 73 ans. M. Floc'h, après avoir été recteur de Saint-Yvi, devint curé de Briec, où il mourut en 1831.

RECTEURS D'ELLIANT, DEPUIS LE CONCORDAT

1803-1809. Rolland-Michel-Marie Le Bescond de Coatpont ; né à Rosporden, le 27 Mai 1756, prêtre en 1780, il fut auxiliaire de son oncle, l'abbé Raoulin, recteur de Poullan, qui lui résigna la paroisse en 1787 ; partit pour l'Espagne en Juillet 1792 ; résidait à Bilbao en 1793 ; de retour en France, il fut incarcéré au château de Brest, d'où il fut transféré à la citadelle de Saint-Martin de Ré, le 29 Juin 1798, et libéré le 11 Mars 1800. Nommé curé d'Elliant au Concordat, voici l'état qu'il donne de sa paroisse, le 10 Février 1804, répondant aux questions posées par les Vicaires généraux :

« *Ad 1^{um}*. Le patron de l'église paroissiale d'Elliant est St Gilles, abbé. 1^{er} Septembre.

« *Ad 2^{um}*. Cette commune contient, d'après les notes de mes prédécesseurs, 3.200 âmes et 2.100 communicants.

« *Ad 3^{um}*. Pour desservir cette paroisse, quatre ecclésiastiques sont absolument nécessaires. Jamais il n'y en eut moins que cinq. Je suis le premier Curé réduit à trois, et je ne vois pas, en cas de maladie, la possibilité de suffir, vu les chemins affreux et l'éloignement des villages.

« *Ad 4^{um}*. Je n'ai aucun vicaire désigné ni par M. l'Evêque ni par ceux qui le représentent.

« *Ad 5^{um}*. J'ai pour coopérateurs, MM. Codu et Floch, qui agissent et travaillent en vertu des pouvoirs qui leur ont été confiés avant et pendant la Révolution.

« *Ad 6^{um}*. Je désire bien sincèrement conserver ces deux ecclésiastiques; leur vertu et leur conduite me les rendent chers, et je vous prie instamment de m'en accorder un 3^{me} dès que la chose sera possible.

« *Ad 7^{um}*. Nos noms :

« Rolland-Michel-Marie Le Bescond Coatpont, curé, né à Rosporden le 27 Mai 1756, prêtre le 21 Septembre 1780;

« Jean Codu, né à Plozévet le 3 Août 1754, prêtre le 11 Mars 1780;

« Alain Le Floch, né à Plonévez-Porzay le 1^{er} Novembre 1763, prêtre le 21 Septembre 1790.

« Les chapelles nécessaires pour faciliter l'instruction des enfants et l'administration des malades sont :

« 1^o Celle dédiée à S^{te} Marguerite, éloignée du bourg de une lieue et quart, et réunissant dans ses alentours au moins 600 communiant;

« 2^o Celle dédiée à S^{te} Anne, distante d'une lieue, réunissant dans ses environs 400 communiant;

« 3^o Celle de S^t Cloud, à la porte du bourg, qui peut servir, comme elle l'a déjà fait, lorsque des événements nécessitent de quitter l'église paroissiale pour y faire des réparations; la foudre a déjà écrasé deux fois l'église d'Elliant;

« 4^o Enfin, celle dédiée à N.-D. de Lorette; cet oratoire a été construit depuis peu d'années par la piété des fidèles de cette commune, ils désirent ardemment pouvoir la conserver.

« Aucune de ces chapelles n'a été aliénée; de temps

immémorial, elles servent à la commune et jamais on n'a demandé aucune permission des Evêques pour y célébrer les divins mystères.

« Les chapelles domestiques sont celle de Kerverniou et celle de Kermini; je crois qu'il serait inutile d'en demander l'établissement, parce qu'il serait impossible d'y envoyer aucun prêtre.

« Les autres chapelles, telles que S^t Guénal et S^t Adrien s'écroulent et tombent en ruine.

« LE BESCOND COATPONT, curé.

« Ici, on ne manque pas d'occupation; si même la maladie augmente, il faudra y succomber ou abandonner le poste. Vous savez qu'Elliant a toujours été regardé comme le tombeau des prêtres, vu la difficulté de la desserte. »

M. de Coatpont fut nommé curé de Saint-Louis de Brest, en 1809, où il mourut le 2 Décembre 1817.

1809-1822. François Guinement; né à Bolazec, le 15 Octobre 1756, prêtre en 1781, recteur de Gouézec en 1803, il fut nommé curé d'Elliant en 1809.

Il tint, dans son presbytère, une école de jeunes gens se destinant à l'état ecclésiastique, et écrivait, le 8 Janvier 1813, au Secrétaire de l'Evêché :

« Jean-Louis Tandé arriva ici, le 1^{er} de ce mois; d'après l'examen de ses compositions élémentaires, je connais qu'elles sont beaucoup inférieures à celles de mes écoliers. Il me proteste qu'il a un grand désir de parvenir. Je m'aperçois qu'il ne manque pas de dispositions; moyennant des écoles *privées* et une double peine, j'espère en tirer bon parti. S'il m'était venu au mois de Juillet, j'aurais eu plus de temps; bientôt, les travaux indispensables de mon ministère absorberont

presque tous mes moments. Je le garde, la pension, le logement et le blanchissage me paraissent devoir monter au moins à 180 fr. par an ; je serai bien aise d'avoir pour lui cette somme. Je ne calcule pas ma peine, vu le dessein qu'il a d'embrasser l'état ecclésiastique. »

M. Guinoment quitta Elliant, en 1822, pour devenir aumônier de la Retraite à Quimperlé ; il mourut le 3 Décembre 1823.

1822-1843. Yves Le Bihan ; né à Briec, le 8 Avril 1790, prêtre en 1814, il mourut le 7 Décembre 1843.

1844-1870. Pierre-Marie Guizouarn ; né à Plonévez-Porzay le 22 Septembre 1793, prêtre en 1819, vicaire à Brest, puis recteur de Cast en 1824, il fut nommé curé d'Elliant le 12 Février 1844 ; mais ce ne fut pas sans quelque difficulté, car, le 12 Janvier 1844, le garde des sceaux écrivait à M^r Graveran, qui venait de proposer M. Guizouarn à l'approbation royale :

« M. Guizouarn, d'après les informations que j'ai prises, n'observe pas toujours en chaire la convenance et la modération convenable. Il professe des doctrines qui vont jusqu'à l'ultramontanisme. Son caractère altier a amené des discussions assez vives entre lui et les autorités, et M. le Préfet du Finistère a été même dans la nécessité d'appeler votre attention sur cet ecclésiastique, au sujet d'une correspondance dans laquelle l'oubli des convenances se faisait trop remarquer.

« Ses dispositions à l'égard du Gouvernement constitutionnel sont d'ailleurs assez peu bienveillantes. »

Ce portrait de M. Guizouarn tracé par le ministre était assez ressemblant ; mais les défauts signalés pouvaient bien être pour l'Evêque une raison de plus pour insister sur le choix d'un curé qui n'avait guère que les défauts de qualités excellentes ; car, avec une forte

sciature d'originalité, M. Guizouarn était un homme éminemment instruit, doué de beaucoup d'esprit et d'une fermeté à toute épreuve.

Il continuera l'œuvre de M. Guinoment pour l'instruction des jeunes gens dans le but de les voir embrasser la carrière ecclésiastique, et non sans quelques succès.

Comme spécimen de son esprit caustique, nous citerons les deux lettres suivantes, qu'il adressa à M^r Graveran, à l'occasion du bréviaire *Cordeopitèd*, dont l'adoption éphémère n'avait pas été sans jeter quelque perturbation dans le diocèse.

« Elliant, le 26 Décembre 1843.

« MONSIEUR,

« Puisse Votre Grandeur voir disparaître bientôt cette funeste opposition qui lui a été, à coup sûr, si pénible pendant l'année qui s'achève, et qui navre encore, aujourd'hui, plusieurs de ses prêtres. Puisse l'année qui va commencer voir l'Evêque et son Chapitre, ses séminaristes et leurs directeurs, tout le sacerdoce du diocèse, en un mot, unanime dans la prière commune et publique *unius labii et sermonum eorumdem* ! Il sera salué avec bonheur, le jour où l'ordo Romain deviendra la règle exclusive de l'autel et du chœur. Ce qui n'empêcherait pas les amateurs du diocésain de le dire en leur particulier. Personne n'aurait à se plaindre ; au lieu que, maintenant, cet amalgame de Romain et de Parisien pour l'office public et même pour les messes privées fatigue tout le monde, et entraîne des erreurs et des omissions dont l'effet, à la longue, deviendra plus sérieux qu'on ne semble le

penser. Cette faculté du Romain une fois accordée, des prêtres que le diocèse était habitué à respecter n'auront plus aucun prétexte d'opposition, et tout votre clergé, réuni dans les mêmes vœux, rendra votre fardeau plus léger, si toutefois la charge épiscopale peut jamais être légère. »

« Elliant, 29 Août 1849.

« MONSEIGNEUR,

« Le Bref de cette année est, depuis son apparition, la fable, la risée et, très souvent, le dépit de votre clergé. Ni Romain, ni Corisopitain, ni Parisien, c'est un tohu-bohu de translations sans cause, d'usurpations révolutionnaires, d'agio communisme, de doubles et de triples *ad libitum*, fort peu amusantes, malgré les digressions ingénues qui les rehaussent; c'est tout juste Le Dru et ses commissaires. Heureusement, que ce curieux branle-bas n'atteint des anciens et nouveaux titulaires que les noms et les fêtes. Cependant, si le bréviaire de l'an prochain n'est qu'une nouvelle édition revue, corrigée et notablement augmentée, si l'*ordo brevis*, en un mot, n'est désormais que l'*ordo longus, intricatissimus et toediosissimus*, je m'en passerai et me contenterai purement et simplement de l'*ordo perpetuus*. Bien certainement, Votre Grandeur n'avait pas lu le maudit bref de 1849, autrement, après le préambule, et avant de signer, elle eût tout effacé et écrit en grosses lettres : *pascha occurrente... etc. omnia officia tam publica quam privata ad libitum*. Chacun eut suivi sa conscience, et tout était dit, les uns eussent suivi le bréviaire de M. Quillien, le plus grand nombre l'*ordo* Romain, en attendant que Rome eut donné, à nos saints Bretons et à leurs offices une petite place *ad calcem*. »

M. Guizouarn, nommé chanoine honoraire, le 29 Avril 1849, mourut le 7 Septembre 1870.

1870-1872. Yves Kerjean, de Plabennec.

1872-1884. Yves Hingant, de Scaër.

1884-1889. Alain-Raymond Jaouen, d'Audierne.

1889-1906. Yves Godec, de Plougoulm.

1906. Clet-Yves-Marie Cariou, de Clédén-Cap-Sizun.

VICAIRES D'ELLIANT, DEPUIS LE CONCORDAT

- 1804. Jean Codu, né à Plozévet en 1754.
- 1804. Alain Le Floc'h, né à Plonévez-Porzay en 1765.
- 1807. Guellec, de la Boissière.
- 1817. Alain-Luc Martin, de Lanriec, 1790.
- 1825. Jean-Marie Le Grand, de Riec, 1796.
- 1827. Hervé Goasguen, de Lopérec, 1788.
- 1829. René-Louis Nihouarn, de Plogonnec.
- 1831. Vincent-Marie Richard, de Quimperlé.
- 1831. Jean Kermarec, de Henvic, 1787.
- 1832. Jacques Mescam, de Carantec, 1806.
- 1845. Alain-Marie Robic, de Coray.
- 1847. Guillaume Le Breton, de Pleyber-Christ, 1805.
- 1847. Jean Joncourt, de Ploujean, 1822.
- 1846. Yves-Pierre Conan, de Treogan (St-Brieuc), 1810.
- 1854. Jean-Marie Le Goff, de Plouvorn, 1828.
- 1854. François-Hervé Manchec, de Plouigneau, 1827.
- 1855. Joseph-Ferdinand Tanguy, de Lampol-Plouarzel, 1822.
- 1856. Hervé Norrant, de Ploaré, 1830.
- 1868. Yves Cléach, de Loctudy, 1842.
- 1869. Victor Le Bihan, de Guipavas, 1838.
- 1871. Claude-Marie Moal, de Plouénan, 1843.

1878.	Léonce Boulain, de Plogastel-St-Germain, 1851.
1880.	Stanislas Guéguen, de Locronan, 1849.
1886.	Jean-Toussaint Laurent, de Cast, 1832.
1889.	Alexis Le Borgne, de Plouguerneau, 1861.
1892.	François Berlivet, de Plouénan, 1868.
1895.	Pierre Le Page.
1898.	François Kerouanton.
1899.	Jean-Nicolas Moré.
1903.	Yves-François Gargadennec.
1903.	Guillaume-Marie Cadïou.
1906.	Jacques Broc'h.

RÔLE DES DÉCIMES EN 1783

M. Laënnec, recteur..	167 ^l
La fabrice.....	10 ^l 15 ^s
Le Rosaire	4 ^l 17 ^s 6 ^d
Trêve de Rosporden.....	8 ^l 5 ^s
Le Rosaire	1 ^l 15 ^s
Trêve de Locmaria	7 ^l 12 ^s 6 ^d
Trêve de Saint-Yvi.....	1 ^l 15 ^s
Le Rosaire	7 ^l 15 ^s
Saint-Eloy	1 ^l 15 ^s
Sainte-Croix.....	1 ^l 15 ^s
Saint-Guénolé.....	1 ^l 15 ^s
Saint-Cloud	1 ^l 13 ^s
Saint-Adrien	1 ^l 15 ^s
Total.....	212 ^l 10 ^s

* *

Division de la paroisse d'Elliant en frairies, pour la perception des impositions en 1734 : Goré Elliant, Guellevron, Le Quelennec, Le Moustoir, Tréanna, Penvern, Botteniel, Pensorn, Trevanne, Sterven.

ÉGLISE PAROISSIALE

Cet édifice est vaste, comme il convient à une paroisse de cette importance. L'ensemble offre le caractère du XVIII^e siècle, mais la façade Ouest et le clocher sont d'une plus grande richesse et appartiennent à une époque antérieure.

En effet, au haut de la clef de voûte de la porte qui donne accès dans l'église, au fond du porche sous le clocher, on voit la date de 1660. De plus, à la partie supérieure du côté Sud de ce même porche, est cette inscription : L : 1660 : M : IEAN : GVILLOROVX : S : DE PENANECH : GVILLAIME : QVEMERE : FABRIQS : LAN : 1661 MICHEL : COZDEN : ALAIN : MEVR : F.

La grande arcade, au pied du clocher, est encadrée de pilastres cannelés qui supportent un fronton courbe ; aux angles montent deux contreforts percés de niches et recoupés de corniches bien moulurées. Chacune des faces de la tour est percée de deux baies à plein cintre, puis vient une balustrade portée sur une corniche très saillante et qui contourne la chambre des cloches à deux larges baies. Au-dessus de cette chambre, une seconde galerie à balustres entoure la base de la flèche et présente à ses angles les quatre animaux des Évangélistes.

A l'intérieur de l'église, nous trouvons une nef, séparée des bas-côtés par des piles octogonales et des arcades à plein cintre ; un transept, puis encore deux travées et l'abside terminée par un mur droit. Au fond de cette abside, sont deux grandes belles statues du XVIII^e siècle.

1. — Saint Gilles, le patron, en robe et coule de bénédictin, tenant la crosse de la main droite et ayant sa mitre à ses pieds. Derrière, est la biche qui est sa caractéristique. Cette statue, très sagement posée et drapée, est absolu-

ment de même facture que celle de saint Winoc, à Plouhinec, et une autre plus petite à Sainte-Anne la Palue.

Dans la Vie manuscrite de Catherine Daniélou composée par le père Maunoir, il est raconté que, l'an 1643, Catherine revenant de l'église paroissiale d'Elyant consacrée à St Gilles, en la compagnie de Madame de Kermeno, cette dame, ayant avancé quelques pas devant elle, Catherine aperçut deux bêtes. Elle voit un loup extraordinaire sur une haie; en même temps elle sent une biche qui lui saute au col avec ses deux pattes. Elle eut envie d'appeler Madame de Kermeno, mais elle ne put; cette biche lui dit : « Vous avez envie d'appeler M^{me} de Kermeno pour
« vous défendre de moi; si j'avais voulu vous étrangler
« ce serait déjà fait, St Gilles a impétré de Dieu que je
« vinsse vous délivrer de ce loup à cause que vous êtes
« dévote à St Gilles; vous avez voulu vous retirer en un
« ermitage, n'y songez plus, ce n'est pas la volonté de
« Dieu, si vous l'eussiez fait, je vous aurais nourrie de
« mon lait; recommandez aux bergers de prier St Gilles
« pour préserver leur bétail de la morsure des loups, et
« à ceux qui vont par pays, afin qu'ils ne reçoivent aucun
« dommage des bêtes sauvages. »

2. — Saint Maurille, d'Angers, second patron. Il porte chape, mitre et crosse, ayant à ses pieds le buste d'un petit enfant qui tient les mains jointes.

Ce petit enfant rappelle le miracle opéré par saint Maurille à Angers; d'abord, l'enfant naquit d'une femme longtemps stérile, par l'intercession du Saint; puis, l'enfant étant tombé très dangereusement malade, fut porté mourant par la mère à saint Maurille, pour qu'il lui donnât le sacrement de Confirmation. Le saint Evêque disait la messe; peut-être prolongea-t-il un peu son action de grâces, toujours est-il que lorsqu'il arriva près de l'enfant celui-ci était mort. Le bon Evêque, désespéré de voir cet

enfant privé de la grâce de ce grand sacrement, un peu par sa faute, voulut faire pénitence et renoncer à la charge épiscopale; il s'enfuit en cachette et s'embarqua pour la Grande-Bretagne, dans un port de la *Bretagne Armorique*, mais ses diocésains finirent par découvrir sa retraite et le ramenèrent à Angers, où sa première visite fut pour le tombeau de l'enfant mort; il le ressuscita, lui donna la confirmation en l'appelant René, et c'est ce petit enfant qui devint saint René, évêque d'Angers.

3. — Dans le retable du maître-autel, rangées dans des niches, sont de très remarquables statuettes assises des quatre Evangélistes.

4. — Saint Adrien, armé en guerrier et tenant une épée; provenant de sa chapelle détruite.

5. — Saint Michel, tenant le dragon par une chaîne.

6. — Saint Pierre.

7. — Saint Corentin, reconnaissable à son poisson.

8. — Au-dessus de la porte Midi : sainte Catherine, gothique, couronne en tête, tenant son épée et un livre ouvert; foulant aux pieds la tête couronnée du tyran Maxime; à ses pieds, est aussi sa roue brisée.

9. — Au-dessus de la porte Nord : Notre-Dame-de-Pitié, également gothique.

Sur un bénitier du bas-côté Nord, est un écusson portant la macle des Tréanna.

Au Nord du bourg, dans un petit creux de vallon, se trouve la fontaine de saint Gilles, abritée par une petite voûte en pierres de taille, en forme de plein cintre.

En Elliant, est un lieu appelé *Sant-Neiz*, qui pourrait bien être le vocable de Saint-Gilles, car le latin *Egidius* a bien pu donner la forme bretonne *Eiz*, et l'*n* qui précède serait une consonne euphonique. Cette observation est à rapprocher du nom de la paroisse de *Ploneiz*, également dédiée à saint Gilles, et dont l'étymologie serait *Plebs Egidii* ou *Plou an Eiz*.

Dans la nuit du 25 au 26 Décembre 1821, le tonnerre tomba sur l'église. « Il a ruiné la tour, assolé la majeure partie du bas de l'église, et les pierres lancées de la tour ont criblé le toit, des deux côtés, jusqu'au-dessus du chœur; les autels n'ont souffert aucune atteinte; les fonts baptismaux ont été brisés. » M. Guinement demande à Monseigneur la permission de bénir d'autre eau baptismale.

*Prééminences des Tréanna dans l'église paroissiale d'Elliant.
Aveu de 1680. (1)*

« Une grande tombe enlevée de pierre de taille joignant le parquet du grand autel et qui sépare le dit parquet du costé de l'Evangile, de la chapelle du dit Tréanna, étant sous l'arcade du costé du Nort du dit parquet, la dite tombe chargée en divers endroits d'une *macle* qui est les armes du dit manoir de Tréanna; avec un benétier au bas du pilier de la dite arcade, vis à vis d'icelle tombe, auquel benétier il y a une pareille *macle* en bosse, et aussi dans les bois de la dite chapelle.

« Pareillement, plusieurs autres tombes à raz de terre, dans la dite chapelle de Treanna, les dites tombes armoirées de checun une *macle*.

« D'avantage, un grand bancq et un accoudouere vouté, joignant le pillier quy est vis à vis de l'autel de N. D. de Pitié en la dite église, auquel banc il y a des *macles* en divers endroits, et autres armes du dit seigneur de Tréanna Tinteniach, le quel banc et accoudouere sont uniques dans la dite église.

« Dans la maîtresse vitre sont les armes de Treanna, qui est *une macle d'azur à fond d'argent*, avec autres armes

(1) Archives de la Loire-Inférieure. Pièce communiquée par M. de Villiers du Terrage.

en alliance, immédiatement sous les armes du Roy, et au bas de la dite grande vitre les représentations des seigneur et dame de Treanna avec leurs armes sur leurs habits.

« Plus, dans la chapelle estant au Nort du maître autel, nommée la chapelle de Treanna, sont les dites armes de Treanna ainsi que dans les autres vitres de la dite église, au pignon oriental, et sur la tour au pignon occidental, en dehors de l'église.

« Droit de liziere dedans et dehors de l'église. Armoiries sur le presbytere. »

En raison de la terre de Treanna, le seigneur a droit de haute, moyenne et basse justice qui s'exerce sur les vassaux du bourg d'Elliant par sénéchal, bailli, procureur fiscal, droit de fief, lots, ventes et rachats; droit de déshérence faute d'hoires; patibulaire à quatre piliers, situé dans la terre de Treanna, proche le grand chemin qui conduit du bourg de Coray à la ville de Quimper, avec cept, pilory et collier au bourg d'Elliant.

CHAPELLES

1^o Prieuré de Locmikaël.

Ce prieuré, situé dans la paroisse d'Elliant, canton de Rosporden, fut donné, dès le principe, à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, et lui demeura uni jusqu'à l'époque de la Révolution; car nous voyons, en 1782, le chartrier de l'abbaye communiquer à l'avant-dernier des prieurs commandataires de Locmikaël les pièces dont il a besoin pour soutenir divers procès touchant les droits de son prieuré.

Nous n'avons pas le titre primordial de fondation de

ce prieuré, mais dom Morice, dans ses *Preuves* (1), nous donne la confirmation de la fondation primitive par le duc Conan IV, en l'an 1170 de l'incarnation. Voici la traduction de cette pièce :

« Sachent tous ceux qui verront le présent écrit, que moi Conan, duc de Bretagne et comte de Richemont, je corrobore la donation de Treveruer que mes prédécesseurs ont faite à l'église de Saint-Michel et aux religieux qui s'y consacrent au service de Dieu, et je déclare que cette concession en forme d'aumône de Treveruer, est libre, absolue et affranchie de tout trouble et exaction, avec toutes ses dépendances, les îles qui lui sont adjacentes, les terres cultivées et incultes, eaux et prateaux ainsi que deux parties de la dîme, à l'exception seulement : 1^o du corps du Larron jugé dans la curie de Saint-Michel ; 2^o d'un contingent d'hommes de guerre conduit par un religieux ; excepté enfin le septième denier de l'amende pour vol, meurtre, et injuste occupation d'une terre par déplacement frauduleux des bornes. Cet acte fut donné l'an 1170 de l'incarnation (c'est-à-dire en l'an 1171 de la nativité du Sauveur) par-devant Gaudeffroy, évêque de Cornouaille ; Hamon, évêque de Léon ; Ruallendou Rivalon, abbé de Quimperlé ; Simon, archidiaire ; Even, maître de l'Hopital, et Guillaume Ferron, maître du Temple. »

En 1782 (2), M. Le Guillou, recteur d'Elliant et prieur de Locmikaël, dans un mémoire au soutien des droits de son prieuré, démontre que ce lieu de Treveruer, dont il est mention dans l'acte de confirmation de 1170, est bien le même qui s'appelle aujourd'hui Locmikaël ou le Moustoir ; car, dit-il, « la cinquième pièce dûment collationnée qui a été extraite des archives de l'abbaye du Mont-Saint-

(1) T. I, col. 662.

(2) Archives départementales du Finistère, série G, liasse 321.

Michel porte que, l'an 1318, un particulier vendit au prieuré de Treverer pour étendre la chaussée de son moulin un terrain nommé Kerdilès, sur la paroisse de Langolen, qui confine avec les terres du prieuré ; dans la huitième pièce, on mentionne et le prieuré de Treverer et la cour ou juridiction de Rosporden. Or, on ne connaît, ajoute le mémoire, et il n'y a, à la proximité de Langolen et dans le ressort de Rosporden, aucun autre prieuré que celui de Locmikaël du Moustoir. » L'auteur du mémoire aurait pu également apporter à l'appui de cette assimilation une autre pièce tirée du chartrier du Mont-Saint-Michel (1) et portant la date de 1214 ; c'est une donation faite par-devant Guillaume, évêque de Quimper, à l'abbaye de Saint-Michel, d'une terre au village de Kerrun, en la trefve de Kernevel, voisine du Moustoir, « pièce par laquelle les donateurs Robert fils d'Allain et Adeline, son épouse, spécifient qu'ils recevront en retour annuellement une livre de poivre de la main du prieur de Treverguer ». Il est donc bien établi que le prieuré originairement appelé Treveruer, Treverguer ou Treverer est le même que celui qui fut appelé ensuite prieuré de Locmikaël, de Saint-Michel ou du Moustoir, dans la paroisse d'Elliant.

Le mémoire de 1782, cité plus haut, déduit de l'acte de 1170, que les religieux de ce prieuré avaient droit de juridiction « puisque le duc Conan IV reconnaît qu'ils avaient une cour, *in curia S^{ti} Michaelis*, et cette cour emportait, suivant les titres de cet âge, tous les degrés de juridiction, même de la Haute (2) ; la justice et le fief étant intimement unis en Bretagne. Cette cour ne peut être, du reste, celle de l'abbaye du Mont-Saint-Michel ; il serait absurde de prétendre que des subsides temporels,

(1) G. 321, Archives départementales.

(2) La Haute Justice, c'est-à-dire le pouvoir de juger et de condamner au criminel.

levés en Basse-Bretagne, dans les états d'un souverain, fussent du ressort d'une juridiction située en Normandie, dans les états d'un autre souverain. »

Cette juridiction « du prieuré de Locmikael s'exerçait encore au xvi^me siècle », mais en l'auditoire de Rosporden, comme nous le démontre l'aveu rendu au roi en 1551 par celui qui fut, sans doute, le dernier prieur régulier de Locmikael. Voici un extrait de cet aveu, daté du 15 Novembre.

« Aveu que rend noble, vénérable et dévot religieux maître Regnault de Vitré, de l'ordre de Saint-Benoît, recteur de Persay, près Rille, en Anjou, et prieur du prieuré du Moustair, autrement Locmikael Rocquillas, situé en la paroisse d'Elliant (Elliant) qu'il tient en prochaine seigneurie de ligençe à foy et hommage sous le Roy, nostre sire, duc de Bretagne, à cause du dit duché, sous la court et juridiction de Conqfouesnant et Rosporden » (1).

Après avoir énuméré tous les villages sur lesquels il prend la dîme à la onzième gerbe, soit diverses cheffrentes telles que *quartron* de froment ou une ou deux *escuelées* de froment, l'avouant ajoute :

« Cognoist le dit prieur avoir levé et encore lève par chacun an par lui ou ses receveurs les oblations, dons et esmolumens que le populaire par charité et dévotion donne et distribue à la chapelle du dit prieuré, qui eulx doit le dit prieur par lui ou ses commis employer pour célébrer et dire en la dite chapelle une messe à basse voix par chacune sepmaine à jour de lundy ; et par chacun an au jour et feste de Monsieur Saint Michel mont de Gargane, une grande messe à diacre et sous-diacre, et pour entre-

(1) G. 321. Archives départementales.

tenir la dite chapelle de coupverture, ornements, luminaires et austres choses requises jouxte la fondation en faicte par les dits seigneurs, roys, ducs et princes prédécesseurs de nostre dict sire et duc de Bretagne.

« Aussi a le dit prieur à cause de son dit prieuré juridiction subalterne en l'auditoire et tribunal de la cour de Rosporden qui s'expédie par ses officiers, savoir : Sénéchal, procureur et greffier en l'endroit des mesnées d'icelle cour de Rosporden. »

Voici les noms des prieurs dont nous trouvons mention jusqu'au moment de la Révolution :

1638. Guillaume Le Prestre de Lezonnet, évêque de Quimper (1614-1640), prieur de Locmikael.

1660. Gilles Rousselot, prêtre.

1681-1687. François Converset, docteur de Sorbonne, archidiacre de Veslay, aumônier de Madame la Dauphine.

1692. Gabriel Richer, S^r du dit lieu et de Queriou, clerc tonsuré « titulaire du prieuré de Roquillas Treverer, autrement Saint-Michel du Moustoir, paroisse d'Elliant. »

N. Janriplot.

N. Janriplot.

M. l'abbé de Keremor.

1698. M. le Recteur d'Elliant (M. Goulven Le Pervez).

M. l'abbé de Kerever, qui résigna le prieuré en devenant recteur de Bothoa.

M. le Prieur de Carhaix.

1717-1722. M. Alain Le Stager, recteur de Plomodiern.

Nous connaissons ces derniers prieurs de Locmikael par la lettre suivante de M. Le Borgne de Kermorvan, chanoine à Quimper, datée du 4 Octobre 1722.

Après nous avoir dit que le prieuré du Moustoir était à la nomination de l'abbé des Bénédictins de Sainte-Croix de Quimperlé, il ajoute :

« Les deux messieurs Janripots, qui sont aujourd'hui employés dans les affaires, ont joui successivement de ce bénéfice, du temps qu'ils étaient au collège ; mais comme aucun d'eux n'a suivi le parti de l'Eglise, le dernier qui le posséda le résigna à M. l'abbé Keremor, qui était leur précepteur. Le défunt recteur d'Elliant l'eut ensuite de M. Keremor, et feu M. l'abbé de Kerver, recteur de Bothoa, l'eut par dévolu sur le recteur d'Elliant ; mais pourvu de Bothoa, il résigna le prieuré du Moustoir au prieur de Carhaix, qui était parent du feu recteur d'Elliant. Ce prieur de Carhaix, qui est encore vivant, mais très singulier dans sa façon de vivre et embarrassé de ce prieuré dont on lui refusait la dîme faute de faire faire les réparations à la chapelle, vint trouver l'évêque pour le prier de lui désigner quelqu'honnête homme à qui il pourrait donner son bénéfice ; l'évêque lui a désigné un prêtre d'Elliant qui jouit présentement de ce bénéfice. »

Ce prêtre, Allain Stagner, devint prieur en 1717, mais non sans opposition de « Messire Henry Albert de Cezy de Kerampuil, chevalier Sr dudit lieu, conseiller au Parlement de Bretagne, qui remontre au Présidial de Quimper que, comme héritier de la feu dame comtesse de Kermeno au maternel, il est seigneur propriétaire de la terre et seigneurie de l'estang à laquelle est attaché le droit de patronage et de nomination au prieuré du Moustoir sous le titre de Saint-Michel, et comme il a su que M. Alain Le Stagner s'arroge le titre de prieur et il en touche le revenu, vous plaise le condamner comme intrus... »

M. Le Stagner répliquait qu'il était canoniquement pourvu du dit prieuré, et que c'était à M. de Cezy de prouver son prétendu droit de patronage et de nomination.

De fait, nous voyons M. Le Stagner en possession du prieuré cinq ans plus tard, en 1722, et il eut vraisemblablement pour successeur immédiat M. Claude Elier,

prêtre, docteur en Sorbonne, un des directeurs du Séminaire de Quimper, que nous trouvons mentionné comme prieur du Moustoir en Août 1729 et Octobre 1733.

1743-1766. M. Jean-Louis Pic de La Mirandol, chanoine de la cathédrale de Saint-Pol de Léon ; on l'accusait, en 1782, d'avoir laissé l'église priorale tomber en ruines.

1766-1775. Il eut pour successeur M. Étienne Landot de Crete, dont voici tous les titres : « Prêtre du diocèse de Die, maître ès-arts de l'Université de Valence, en Dauphiné ; docteur en l'Université du collège Romain, titulaire des chapelles ou chapellenies foraines sous le titre de Notre-Dame, dans l'église de la ville de Guérchin ; de Saint-Nicolas, fondée dans l'église paroissiale de Bouchin, diocèse d'Arras ; de Saint-Nicolas, fondée dans l'église du lieu de Saint-Amand, diocèse de Cambrai, secrétaire de son Altesse Royale Eminentissime et Révérendissime Mgr le cardinal duc d'York, évêque de Frascati, vice-chancelier de la Sainte Eglise romaine, pourvu en commande du prieur simple et régulier de Locmikel du moustoir, de l'Ordre de Saint-Benoît, demeurant à Rome, au Palais de la Chancellerie apostolique, paroisse de Saint-Laurent in Damaso. »

1775-1787. Yves de Guillou, recteur d'Elliant, puis recteur de Loctudy.

1787-1790. Henri-Alexandre Boissière, prêtre originaire de Rennes, secrétaire de l'Evêché de Quimper, vice-promoteur du diocèse.

Etat de la chapelle de Locmikel, en 1775 (1).

« Cette chapelle a 55 pieds de long sur 17 pieds de large dans la nef et 20 pieds aux bras de la croix. Outre la porte d'entrée, il y a portique au côté Midi, et deux petites portes dans les bras de la croix. » Trois vitres, l'une au pignon du Levant, au-dessus du maître-autel, deux autres à chaque bout des bras de la croix. La charpente est tombée, et le pignon Levant est à moitié ruiné. Le maître-autel est en pierres de taille, les deux autres en moëllon. L'église est sans pavé. Au-dessus de la tour, au haut du pilier du Midi et Levant soutenant le couronnement de la tour du clocher, et au pied de la croix, près la chapelle, se voit un écusson portant trois têtes nues d'hommes au profil de droite à gauche 2. 1.

« Il ne reste aucun des vitraux, et il n'y a plus de vestige de la maison priorale. »

Etat actuel de la chapelle Saint-Michel du Moustoir.

Cette chapelle est actuellement bien modeste dans ses dimensions et dans son architecture. Les deux portes Ouest et Midi sont entourées de moulures de la fin de la période gothique, mais le petit clocher porte la date de 1605 et est bien dans la note de XVII^e siècle. La maçonnerie extérieure présente des rangs de pierre de taille alternant avec des bandes composées de plusieurs assises de moellons schisteux. Les deux fenêtres des pans coupés de l'abside sont à deux baies et ont des soufflets flamboyants.

(1) B. Liasse 484.

Au-dessus de la porte Midi et près de la fenêtre Nord-Est de l'abside, sont deux écus portant : *trois têtes nues d'hommes*, ce qui fait penser que cet écusson a dû être pris du pied de la croix où il était en 1775, pour être placé au-dessus de cette porte.

Quoique le village voisin de cette chapelle porte le nom de Moustoir, on n'y trouve pas d'indices caractéristiques de constructions dépendant d'un monastère.

En 1782, on ne disait point la messe dans cette chapelle.

2^e Chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours.

Autrefois Saint-Roch, puis Saint-Cloud ; était en ruine en 1782.

A 500 mètres Sud-Ouest du bourg, au bord d'un vallon très profond, est la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, dont les deux portes Sud et Ouest ont des moulures gothiques du XVI^e siècle.

Le reste, quoique entièrement en pierres de taille, est sans aucun travail d'art.

L'intérieur est grand, mais donne une impression d'obscurité et de tristesse. Au-dessus du maître-autel est la statue de Notre-Dame, et on voit en outre celles de saint Jean-Baptiste, saint Joseph, et saint Cloud (?), en chasuble, tenant un livre ; en breton il est dénommé : *sant Cleyen*.

Tout près, au Nord, dans une prairie, est la fontaine de Saint-Cloud, absolument semblable à celle de Saint-Gilles.

La cloche, fondue en 1754 par M. Jean, de Quimper, a eu pour parrain M. Louis de Rosencoat, et pour marraine, Hélène-Marie-Louise Le Lart (M. de Villiers).

3^e Chapelle de Tréanna.

Elle est toute bâtie en pierres de taille, indiquant par son style la fin du xv^e siècle ou le commencement du xvi^e. A la façade Ouest, est une jolie porte gothique, couronnée par une contre-courbe saillante dont les retombées portent sur deux têtes caractéristiques ; l'une est celle d'un adolescent aux beaux cheveux bouclés.

A la façade Midi est une autre porte encore plus riche comme sculpture, ornementée de colonnettes, pilastres, pinacles feuillagés. Aux deux côtés, on voit un buste tenant un bâton noueux ou crosse, puis un fou tenant sa marotte.

Au haut, sont deux écussons :

Tréanna, d'azur à la mâcle d'argent ;

Parti de Tréanna et de Plœuc.

Statues en vénération :

1. — SAINTE ANNE, groupe triple, avec la Sainte Vierge et l'Enfant-Jésus ;

2. — Sainte Anne, avec la Sainte Vierge debout, lisant ;

3. — Sainte Vierge Mère ;

4. — Saint Yves, autrefois entre le riche et le pauvre. Ceux-ci, détériorés et vermoulus, sont relégués dans un coin. Saint Yves est revêtu d'une cotte, avec grand col rabattu. Le riche a une barbe pointue à la Sully ;

5. — Sainte Barbe ;

6. — Saint Jacques, costumé en pèlerin, traits émaciés.

En 1782, on disait dans cette chapelle une messe matinale les dimanches et fêtes.

4^e Chapelle de Sainte-Marguerite.

Cette chapelle se composait autrefois d'une simple nef, des premières années du xvi^e siècle, comme l'indique la porte Midi, ainsi que le petit clocher où l'on remarque une gargouille fort singulière représentant une grenouille. Comme l'édifice était insuffisant, les propriétaires firent en 1876 un agrandissement consistant en deux branches de transept et un sanctuaire droit, comme le dit l'inscription gravée sur la porte de la sacristie :

FAIT BATIR PAR HENRI JAOUEN ET MARIE JEANNE MEUR. 1876.

Les statues anciennes sont :

1. — Sainte Marguerite, les mains jointes, debout sur un dragon terrible et bien sculpté ;

2. — Notre-Dame de Bonne-Nouvelle ;

3. — Notre-Dame de Pitié ;

4. — Saint Jean-Baptiste ;

5. — Sainte Catherine ;

6. — Saint François d'Assise ;

7. — Saint Dominique ;

8. — Saint Corentin ;

9. — Saint Laurent ;

10. — Très joli petit saint Sébastien.

Il y a en plus un petit bas-relief en albâtre représentant l'Assomption de la Sainte Vierge. Elle est dans un nimbe en amande, entourée d'anges, surmontée du buste de Notre Seigneur. A ses côtés, est l'apôtre saint Thomas, prenant la ceinture qu'elle a laissé tomber, pour lui montrer que son corps est monté au ciel. Ce même détail se retrouve dans un albâtre du Carmel de Morlaix et dans un autre conservé au musée de la Société Polymatique de Vannes et qui provient de la chapelle de Loguiviec, en

Pluvigner. Cet épisode de la ceinture est consigné dans la *Légende dorée*, fête de l'Assomption.

Un autre petit bas-relief en bois : mise au tombeau.

Cette chapelle de Sainte-Marguerite existait en 1587, car les Archives départementales possèdent un acte sur parchemin donné à Quimper, par l'Evêque Charles du Liscoet, le 4 Juillet 1587, par lequel le Recteur et les Curés d'Elliant sont autorisés d'y dire la messe quand ils le jugeront utile pour la commodité de ce quartier de la paroisse, étant donné le mauvais état des chemins surtout en hiver.

En 1782, on y disait toujours une messe les dimanches et fêtes (procès-verbal de visite).

En 1695, une dame douairière du Boys, propriétaire de la seigneurie de Keredec, « fonda une messe avec intention libre dans sa chapelle de S^{te} Marguerite dépendante de la dite seigneurie pour la commodité de ses vassaux.

« Vers 1796, M^{me} de Roquefeuille vendit aux MM. Guilou de Kerincuff et Penanros la dite seigneurie, avec clause expresse qui réserve la fondation de la rente, qui fut payée par ces messieurs sur la ferme du Restou jusqu'à ce que cette ferme fut vendue, en 1816, à Jean Cotten ; mais le propriétaire de la chapelle n'est pas Jean Cotten, débiteur de la rente, mais un nommé Alain Jaouen, beau-frère de M. Penanros, qui a eu en partage la maison principale de Keredec d'où dépend la chapelle » (lettre de M. Guinement, en 1816).

5^o Saint-Adrien ou Saint-Dridan.

Ancienne chapelle existant au xvii^e siècle, qui, en 1782, était en mauvais état ; mais le Recteur observe qu'il y

tombait bien des offrandes que l'on versait « au coffre de la paroisse ».

Il ne reste plus trace de cette chapelle, mais on vénère encore la fontaine du Saint ainsi que sa statue, transférée à l'église paroissiale. Il est invoqué pour les maux d'yeux (de Villiers).

6^o Kerminihy.

Chapelle du château de ce nom, aujourd'hui en Rosporden, mais autrefois en Elliant. En 1782, elle était dédiée à la Sainte-Famille.

7^o Botpodern.

Ancienne chapelle d'Elliant, signalée comme entièrement ruinée en 1782.

8^o Saint-Guénal.

Cette chapelle était en ruine dès 1782.

9^o Kerverniou.

Chapelle du manoir de ce nom, dédiée à la Sainte Vierge. En 1782, le Recteur dit qu'elle était « parfaitement bien entretenue ».

Le 16 Mai 1716, un mariage se célébrait dans la chapelle du manoir de Kerverniou, entre M^{re} Jacques-Hervé-Joseph de Musuillac, fils aîné et héritier présomptif et noble de M^{re} René-Jacques de Musuillac et de dame Jeanne de Trégoazec, et demoiselle Marie-Suzanne Harquin, fille unique et seule héritière présomptive de M^{re}

Gilles-Claude Harquin, S^{sr} de Kerourien, et de dame Marie-Roze-Thérèse de Tinteniach. La publication de ce mariage avec dispense de deux bans avait été faite le jour précédent, 15 Mai, à la grand'messe chantée dans la chapelle de Saint-Guenal. Goulven Pervez, recteur d'Elliant (M. de Villiers).

10^e Notre-Dame de Lorette, à Keranbars.

Cette chapelle est signalée comme érigée depuis « peu d'années » par M. de Coatpont, en 1804. D'après la tradition recueillie par M. de Villiers, on trouva dans un arbre une vieille statue de Saint qui commença à être l'objet de la vénération des fidèles, qui allaient lui demander particulièrement la guérison des fièvres. Le Recteur ayant fait transporter cette statue en l'église du bourg, elle serait revenue d'elle-même à son ancienne place, et le Recteur, s'obstinant à la réintégrer à l'église, tomba malade et ne fut guéri que lorsqu'il consentit à remettre la statue au lieu choisi par le Saint pour être honoré et où fut construit l'oratoire qui existe actuellement sous le vocable de Notre-Dame de Lorette. On s'y rend en procession pour les Rogations et le lundi de la Pentecôte, jour du pardon.

11^e Langroas.

M. Villiers du Terrage signale en cet endroit l'emplacement de la chapelle dédiée à la Croix, qui n'existe plus depuis la Révolution, et près de laquelle se trouvait un lec'h portant à sa partie supérieure une petite croix finement gravée.

LA PESTE D'ELLIANT

La peste d'Elliant a été rendue populaire par la publication du *Barzas-Breiz*, et la scène de cette femme traînant dans une charrette au cimetière les corps de ses neuf fils, pendant que le père, pris d'un accès de folie, suit en sifflant le triste convoi, a été représentée par une peinture saisissante qui, longtemps exposée au palais du Luxembourg, orne actuellement le musée de Quimper.

M. de la Villemarqué fait remonter jusqu'au vi^e siècle les ravages du fléau, parce qu'il fut prédit, selon un saint ermite du pays de Tourc'h, le père Raïan, mentionné comme vivant à cette époque, par le Cartulaire de Landévennec. Mais la raison n'est peut-être pas concluante ; car, comme le fait observer M. l'abbé Favé (1), « l'auteur du *Bossen Elliant* a pu, pour dramatiser son récit, ressusciter le saint homme de Tourc'h, et lui confier le soin de dépeindre les malheurs d'une époque postérieure ».

Il est probable, du reste, que, dans le cours des âges, le terrible fléau a ravagé plus d'une fois le pays d'Elliant, par suite des maladies contagieuses qui désolèrent Quimper et, de proche en proche, les pays voisins ; nous avons fait ailleurs cette statistique du fléau.

C'est, en 1349, la peste qui vit périr le bienheureux Jean Discalcéat.

En 1412, les bourgeois de Quimper se vouent à Notre-Dame du Guéodet pour échapper au fléau.

En 1470, Cosmao, fermier du billot de Cornouaille, dit que, « durant ce temps, la mourance et peste d'épidémie eurent si grand cours, qu'il est notoire que la ferme perdit beaucoup ».

(1) *Bullet. Soc. Archéol.*, XX, page 352.

En 1533, les chanoines, à cause de la maladie, vont tenir chapitre à Châteauneuf-du-Faou, puis à Carhaix (Déal).

En 1564, le 23 Septembre, une tempête de *neige*, suivie d'une *peste*, désole Quimper ; les chanoines se retirent d'abord à la chapelle Saint-Laurent, au-dessus du mont Frugy, puis à Coray, puis aux Carmes de Pont-l'Abbé ; en 1565, le 17 Juillet, ils tiennent chapitre au Grand-Ergué ; mais la maladie, gagnant le pays, ils se retirent, le 30 Juillet, au presbytère de Fouesnant.

En 1595, c'est la terrible peste décrite par le chanoine Moreau.

En 1639, c'est la maladie qui provoqua le recours au bras de saint Corentin.

Il est bien possible que le souvenir de la peste d'Elliant se rattache à l'une ou l'autre de ces dates ; cependant, la tradition donne à la maladie qui ravagea Elliant une cause spéciale : la rupture d'une digue, dont on voit encore les traces, qui formait, dans le vallon dominé par le bourg, un étang immense qui aurait été navigable, jusqu'aux abords du manoir de Tréanna, et dont les seigneurs profitaient pour venir en bateau à la messe. Cette rupture aurait occasionné des exhalations pernicieuses, causes du fléau.

Le cantique de Kerdévot, composé en 1712 (1), parle également d'une peste qui aurait désolé la paroisse d'Elliant et n'aurait cessé qu'après le vœu des habitants de se rendre chaque année en procession à Kerdévot, ce qui s'est fait religieusement jusqu'à la Révolution.

Deux souvenirs de la peste d'Elliant se voient dans la paroisse : le premier est un champ, non loin du bourg, appelé *Jardin Olivet*, Jardin des Oliviers, où, d'après la

(1) Voir M. l'abbé Favé, *l. c.*

tradition, furent enterrés les corps des pestiférés, qui ne trouvaient plus place dans le cimetière ; comme dit le chant populaire, « il faut bénir les champs pour enterrer les cadavres ».

L'autre souvenir est une pierre, dite *la Pierre du Pied*, dont l'une peut représenter à la rigueur le pied d'un animal, et l'autre a la forme en relief d'un pied humain très allongé ; cette pierre se trouvait au gué de *Roudoublout* et servait probablement à passer le cours d'eau qui sépare Elliant d'Ergué-Gabéric, avant la construction du pont.

Les habitants ont appelé la première de ces empreintes *Troad ar Vosen*, et la seconde *Troad ar Verç'hez*, le Pied de la Peste et le Pied de la Vierge, y trouvant le symbole de la grâce obtenue : la peste chassée d'Elliant par la toute puissance de la Vierge, Notre-Dame de Kerdévot.

MONUMENTS ANCIENS (1)

Cachette de fondeur de haches à douille quadrangulaires, sur le sommet d'une carrière sur les dépendances du village de Kerho.

Borne milliaire, à 800 mètres du bourg, route de Scaër, près du *Parc an Olivet*, ou Champ de la Peste.

A Stang-Askel, substructions, sur les hauteurs qui dominant le camp romain existant sur le mamelon boisé de Tréanna. On y a trouvé, en 1879, une amphore déposée au musée de Kernuz.

Camp quadrangulaire avec enceinte en pierres sèches de 2 à 5 mètres de haut ayant une tour à l'angle Sud-Ouest et trois demi-tours dans les côtés, dans le bois d'Elliant.

(1) Du Chatellier.

Substructions sur les bords de l'Odét, à 500 mètres du Moustoir.

Tuiles et débris de poterie romaine au bourg.

En 1897, une petite statuette en bronze du dieu Pan a été découverte en Elliant. Le paysan qui l'avait découverte n'a pas pu ou n'a pas voulu indiquer l'endroit de la trouvaille ; elle appartient actuellement à M. Aveneau de la Grancière (*Bulletin Archéol.*, XXV, p. 56).

Le tumulus circulaire de Keranbriquen, fouillé en 1898, par M. Villiers du Terrage (Voir *Bulletin Soc. Archéol.*, XXV, p. 422).

MAISONS NOBLES

Capitaine, Sr du Boisdaniel.

Guengat, Sr de Bothodern : *d'azur à trois mains dextres appaumées d'argent en pal* ; devise : *Trésor, et Léal à ma foy*.

Kergroadez, Sr de Treanna : *fascé de six pièces d'argent et de sable* ; devise : *En bonne heure*.

Kerloaguen, Sr de Kervastard : *d'argent à l'aigle esployée de sable, membrée et becquée de gueules* ; devise : *Sans effroy*.

Kerminihy, Sr du dit lieu : *d'argent à trois molettes de gueules*.

Kervastard, Sr de Kerengar : *d'argent à trois chevrons de sable*.

Landanet, Sr du dit lieu : *d'azur au grélier d'argent accompagné en chef d'un fer de lance de même, la pointe en haut*.

De la Lande, Sr du dit lieu : *d'azur à trois annelets d'or*.

Muzillac, Sr de Treanna : *de gueules au léopard lionné d'hermines*.

Le Pappe, Sr de Kerminihy : *de gueules à cinq fusées d'or posées en bande, alias : une épée en pal, accompagnée de trois croissettes*.

Du Plessis, Sr de Kerminihy : *d'argent au chêne arraché de sinople englanté d'or ; au franc canton de gueules, chargé de deux haches d'armes adossées d'argent en pal*.

Rosmadec, Sr de Tréanna : *palé d'argent et d'azur de six pièces* ; devise : *En bon espoir*.

Galou, Sr de Toulgouet : *d'argent à trois hures de sanglier arrachées de sable*.

Tinténiaç, Sr de Treanna : *d'or à deux jumelles d'azur, au bâton de gueules brochant en bande sur le tout, ou modernes : d'hermines au croissant de gueules*.

Treanna, Sr du dit lieu et de Bothodern : *d'argent à la macle d'azur*.

Treff, Sr de Rozhellou : *d'argent au sanglier de sable couronné de même*.

Visdelou, Sr de Toulgouet : *d'argent à trois têtes de loup de sable arrachées et lampassées de gueules*.